

JOURNÉE DYS RÉGIONALE

SAMEDI 8 OCTOBRE 2016

Conférences du matin - Résumés des interventions

Intervenant : Mme Malluret

Inspectrice Education Nationale et Conseillère Technique ASH auprès du recteur

Promouvoir l'école inclusive pour tous les élèves du territoire : enjeu de la mission pour les élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de la région académique

Réforme territoriale : région académique pour cohérences des politiques éducatives.

->Permettre à tous les jeunes de progresser de manière harmonisée sur un même territoire.

Champs prioritaires définis : action culturelle, ouverture internationale, priorité massée sur la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

->Agir pour la réussite des élèves

->Promouvoir l'équité

->Favoriser l'ouverture l'école pour préparer le futur citoyen

3 axes prioritaires : garantir la continuité des parcours, favoriser l'accès au supérieur et à l'emploi des élèves en situation de handicap ; renforcer et organiser la coopération entre les différents acteurs institutionnels ; développer la formation initiale et continue des personnels de l'en en coopération avec l'ESPE.

1. Des réponses selon les besoins des élèves : différenciation pédagogique, remédiation

Liaison avec l'enseignement supérieur (accompagnement renforcé jusqu'à l'accès à l'enseignement supérieur)

Développement de la passerelle handicap école-entreprise (stages, alternance, emplois : PH2E)

Le numérique au service des élèves en situation de handicap : renforcer l'utilisation du numérique au services des apprentissages ; améliorer l'usage du matériel pédagogique adapte ; élaborer des ressources.

2. Renforcement de la scolarisation en établissements médico-sociaux

Conventionnement des partenariats (notamment avec l'ARS)

3. Actions de formation diversifiées

Constitution d'un vivier de formateur-ressources de 1^{er} et 2nd degrés

Coopération avec les pôles ASH des ESPE

Mise en place des éléments suivants :

Plan Académique de Formation

Groupe de concepteurs de formation

Groupe d'appui aux troubles des apprentissages (actions de formation à tous les établissements de l'académie)

Professeurs-formateurs ressources académiques

Formateurs ESPE

Réseau de professeurs-ressources

Professeurs-référents d'établissements

RAPR (réseau académique de professeurs-ressources)

Site Web ASH : ouvert aux familles, élèves, associations, professeurs, agrémenté de nombreuses ressources pédagogiques

Sur la région plus de 3 000 élèves scolarisés en milieu ordinaire. 46 % sont accompagnés par une AVS, 25 % sont scolarisés en dispositif Ulis.

Objectif : **Construire l'école inclusive.**

Intervenant : Mme Gombert

Maître de conférences en Psychologie

ESPE Aix-Marseille Université - Psyché (EA3273 AMU)

Différencier et adapter sa pédagogie pour enseigner : entre besoins individuels des élèves et gestion du collectif de classe.

Vidéo de Charles Gardou : explication du concept d'école inclusive. Changement de philosophie. L'école n'est plus le privilège de personne. Il s'agit de reconnaître que nous avons à travailler les espaces pour qu'ils deviennent un chez-soi pour tous : adaptations, plan incliné.

L'inclusion a débuté à partir de 2005 : c'est l'environnement que l'on doit adapter à l'élève :

conception de « plans inclinés » y compris pédagogiques et didactiques pour rendre accessibles les savoirs.

Dès les années 60, la notion de pédagogie différenciée apparaît. Sont mises en place des dispositions volontaires et conscientes pour répondre à des différences qui existent au préalable.

L'adaptation se pense pour l'élève avec le groupe classe. Il existe 4 natures d'adaptations.

Les 2 premières relèvent de la **différenciation pédagogique** :

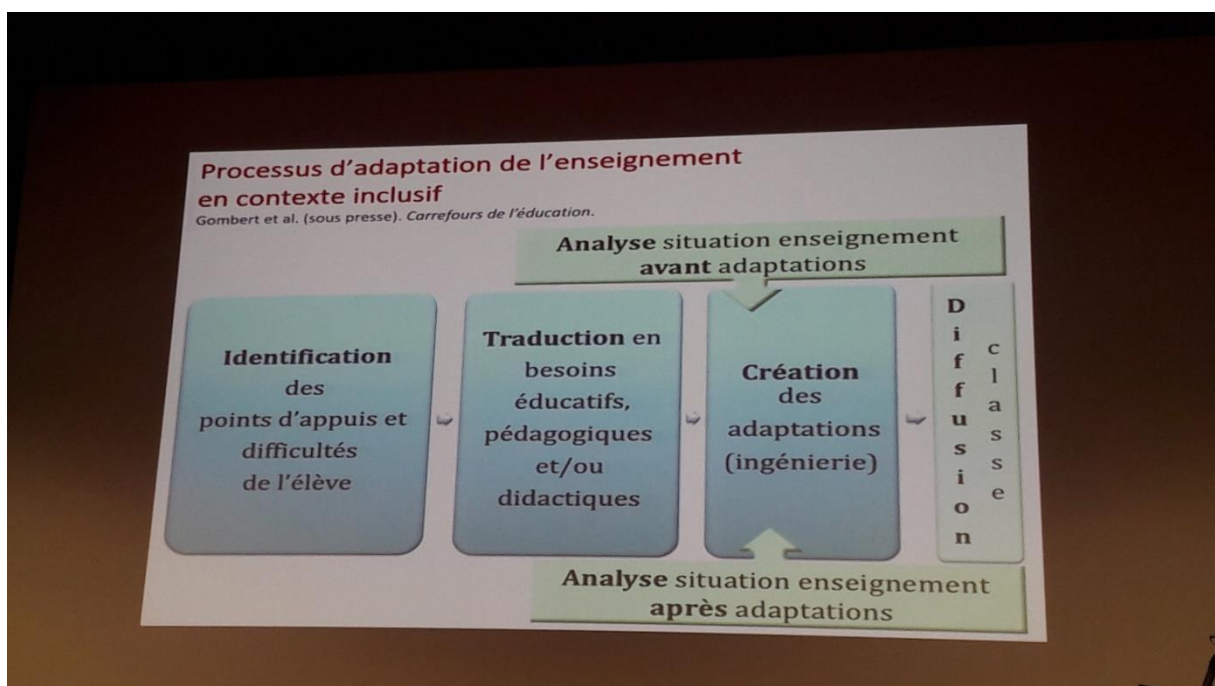
1. Contournement de la difficulté de l'élève : ne change pas le contenu et le niveau de difficulté de la tâche (relecture de consigne, « telle que » ; reformulation de consigne ; toilettage de 1^{er} ordre « écrire plus gros »).
2. Vise l'allègement de la charge cognitive : modifie peu le contenu et le niveau de difficulté de la tâche : texte plus court à travailler avec les mêmes savoirs à mobiliser que les pairs.

Les 2 suivantes sont de l'ordre de **l'individualisation** :

3. Réalisation d'une activité de moindre niveau conceptuel et méthodologique
4. Adaptation de la tâche et des objectifs sur les plans du niveau conceptuel/méthodologiques

La réflexion sur la nature des adaptations est conditionnée par la définition précise des objectifs de l'élève, des objectifs d'apprentissage ; la mise en perspective des objectifs avec ceux des autres élèves de la classe.

Conception d'un scénario pédagogique adapté au milieu de travail en contexte inclusif.



Il est essentiel de travailler sur la coopération à l'école.



Intervenant : Sébastien Boisset

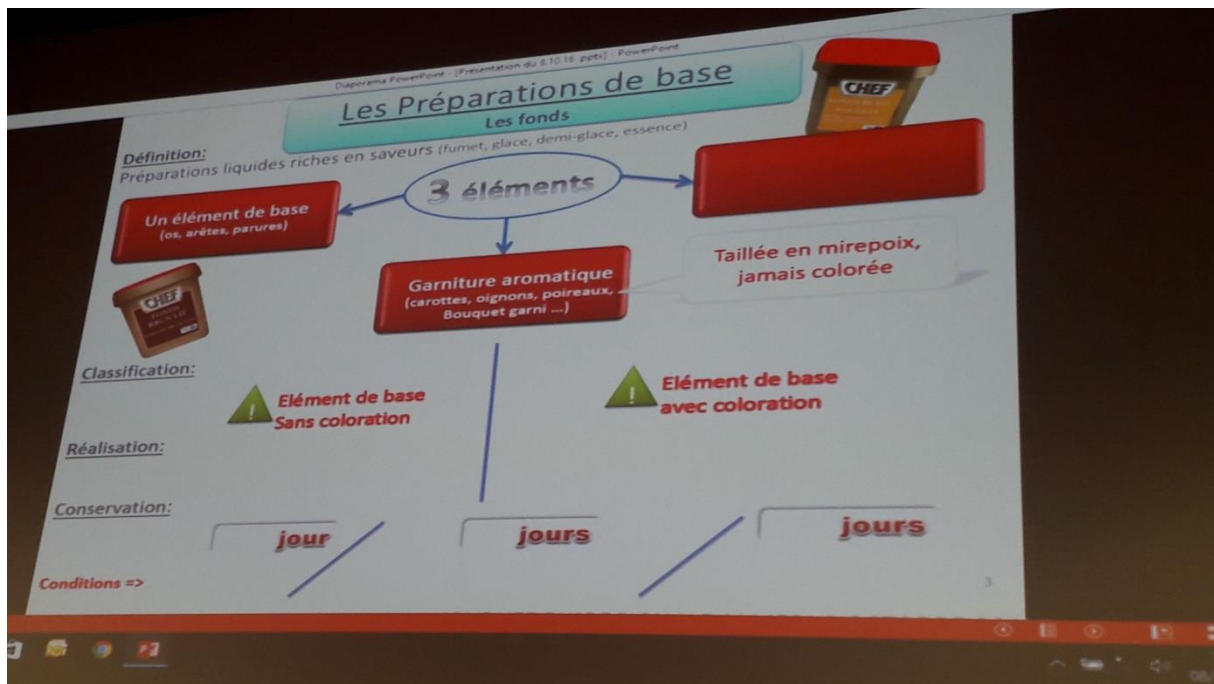
Enseignant Restauration et Hôtellerie CCI Avignon

Des outils adaptés pour tous grâce au numérique

Parcours d'un élève multidys au sein de l'établissement d'enseignement professionnel.

Déclenchement d'une prise en charge adaptée à l'élève : impression des cours sous forme de livrets de technologie, fiches de synthèse. La version numérique a facilité la démarche.

2 années ont cependant été nécessaires pour concevoir les nouveaux supports.



Les supports en couleurs ont été financés grâce à l'APEA (aide au premier équipement des apprentis). L'élève multi-dys a réussi à passer son CAP en 2 années, comme ses autres camarades, alors qu'il était prévu qu'il le fasse en 3 ans.

Désormais, ces livrets technologiques sont disponibles au format numérique et modifiables en fonction des besoins.

**Intervenantes : Isabelle Blazezeck, enseignante spécialisée ULIS Istres
et Chrystelle Bernard, AVS Co**

Mettre en œuvre et utiliser un tiers temps

Si l'octroi d'aménagements est accepté, l'enfant doit s'identifier comme handicapé.

Le logiciel de correction orthographique est interdit à l'examen.

A l'examen, l'élève n'a pas forcément l'AVS qui l'accompagne pendant l'année. Dans les cas des PAP/PAI, l'aide humaine est assurée par le personnel enseignant et éducatif.

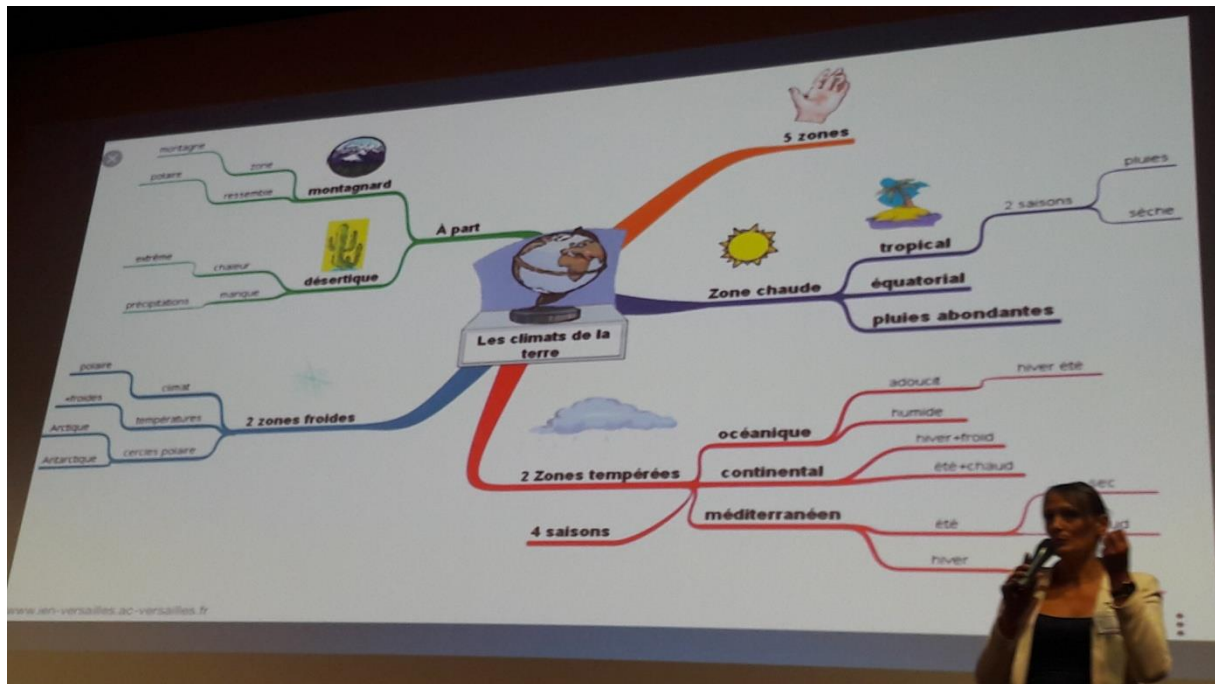
La présence de l'enseignant est importante lorsqu'une reformulation des consignes est nécessaire. La façon de poser la question va induire la réponse. Il est donc important de rester dans le cadre de l'équité, sans « embrouiller » l'élève.

Il n'y a pas de dispense, hormis celle de la carte en géographie. Aucune dispense n'est possible en mathématiques.

Lorsqu'on obtient un 1/3 temps, le travail à fournir et la concentration seront plus importants que chez un autre élève.

Il est donc important d'accompagner vers un vrai 1/3 temps à partir de la 4^{ème}. Le socle commun définit les « méthodes et outils pour apprendre ».

Outil de compensation : carte heuristique « mindmap ».



Attention au tiers temps pendant le cours :

Quand ? Avec qui (qui va surveiller l'élève pendant le tiers temps) ? C'est l'affaire d'une équipe entière (pédagogique et éducative).

Double enjeu pour l'élève : endurance à l'effort cognitif. L'enfant doit avoir été accompagné à la gestion du tiers temps (méthode, outils). Ex. en cas de TDA, micro pauses toutes les 10 minutes. Ou utiliser ce temps pour revenir sur ses écrits (méthodes développées en lien avec l'orthophoniste). La mindmap (ou carte heuristique) limite les écrits et permet de faire du lien entre les idées.

Rapporteur Indgrid Madsen
DFD 83